

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 39 (1942)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† Héli MOTTAZ**

La section Moudon et environs est en deuil d'un de ses plus anciens membres, en la personne d'Héli Mottaz, à qui nous avons rendu les honneurs funèbres lundi 20 juillet écoulé.

Né en 1862, Héli Mottaz, travailleur avisé et particulièrement épris des idées de progrès, d'esprit très inventif, fut successivement restaurateur, puis scieur. C'est vers sa 40^{me} année qu'il se mit à l'apiculture, et il construisit lui-même son rucher, qu'il compléta peu à peu de tous les perfectionnements qu'il y apporta constamment jusqu'à la fin. D'emblée, il fut un membre fidèle de la section de Moudon qui conservera de lui le souvenir d'un membre dévoué s'il en fut.

Les membres du Comité présents à ses obsèques ont dit à sa veuve éplorée toute notre sympathie, ainsi que tout le vide qu'il laisse dans notre famille d'apiculteurs. *Le Comité.*

Coupons de miel

Nous apprenons au dernier moment qu'il y aura au mois d'octobre des coupons de miel de 250 gr., valables pendant 3 mois. Détails au prochain numéro. *Schumacher.*

Apiculteurs romands

Le Comité de la Société romande d'apiculture, la Société d'apiculture de Lausanne vous convient de façon pressante et très cordiale à vous réunir, dans la journée du lundi 14 septembre, au Comptoir suisse, à Lausanne.

Le Comptoir offre une belle diversité de moyens d'information et d'instruction que sa visite est profitable pour chacun. Et il est indispensable actuellement que les apiculteurs montrent par leur cohésion l'importance de leur activité et le rôle de l'abeille dans l'économie nationale.

Il sera établi une carte de participation A et une carte B. La carte A donne droit à l'entrée au Comptoir, à la réception du matin et à la collation de l'après-midi. Prix de la carte A : fr. 6.—.

La carte B comporte en plus le repas de midi, vin et service compris. Prix de la carte B : fr. 12.50.

Programme de la Journée de l'apiculture :

10 h. — Collation de réception au Grand Restaurant.

10 h. 30 Séance plénière, à la Salle Bleue.

11 h. — Conférence de M. de Beaumont, professeur à l'Université de Lausanne, sur : « Origine et constitution de la société des abeilles. »

12 h. 30 Dîner dans le Grand Restaurant (réservé aux seuls porteurs de la carte B), puis libre visite du Comptoir.

17 h. — Collation et clôture de la Journée.

Les inscriptions doivent être adressées à A. Grandchamp, Fauconnières 5, Lausanne-Chailly, *jusqu'au 5 septembre*. Après cette date, aucune place ne peut être garantie aux collations et dîners, ces places étant strictement limitées.

Les participants recevront, avec leur carte et par retour du courrier, le programme de la Journée et un insigne à porter de façon très visible. Ils apporteront deux coupons de repas pour le dîner.

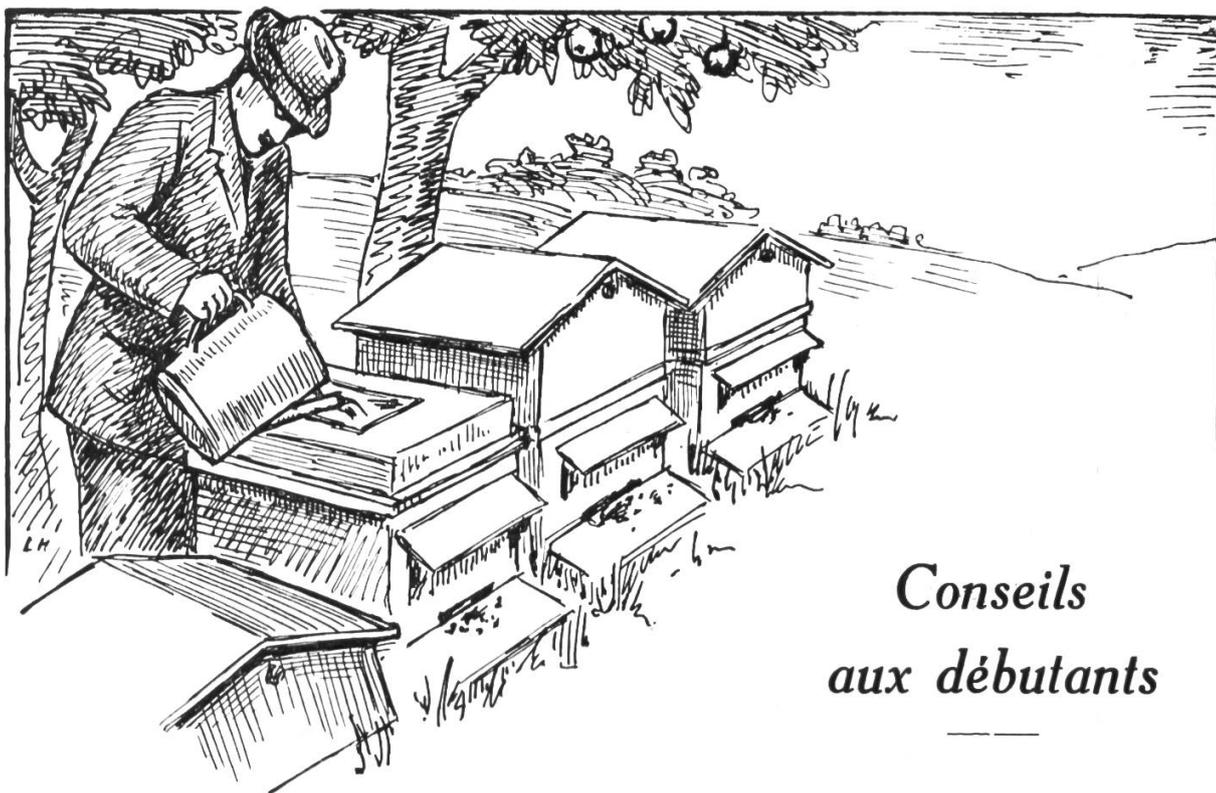
Demande de participation.

Cette demande peut être faite au verso d'un bulletin de versement au compte de chèques postaux N° II. 6724, Société d'apiculture de Lausanne. C'est le moyen le plus simple et le plus sûr de s'inscrire. Donner son adresse exacte et le nom des membres de la famille accompagnant leur chef.

Le président de la Lausanne : Le président de la Romande :

A. Grandchamp.

Gapany.



Conseils aux débutants

Un vilain mois au point de vue apicole... Plus de récolte et surtout le travail de la mise en hivernage. J'espère que vous avez déjà commencé, mais nombreux sont ceux qui ont retardé, soit par suite d'autres travaux plus urgents, soit par négligence ou oubli, soit encore parce que, dans beaucoup de localités, les bons de sucre pour abeilles ne sont parvenus aux offices communaux que ces tout derniers jours.

Première opération : rétrécir les trous de vol à quelques centimètres, quatre ou cinq ou même moins. Ensuite, ne procéder que contre le soir pour ouvrir la ruche, constater rapidement l'état des rayons (enlever les défectueux, ceux trop garnis de cellules de mâles, ne laisser que huit ou neuf rayons, enlever aussi les cires gaufrées non finies ou n'ayant pas eu de couvain, car celles-ci forment un obstacle ou une interruption pour le nid d'hivernage). Vous jugez, en même temps, les provisions naturelles : un rayon bien rempli contient de 2 à 3 kilos. Il faut 15 à 20 kilos pour arriver à bon port au printemps. Si vous avez joui de la miellée, de sapin ou d'autre origine, ayez bien soin d'enlever les rayons trop bien garnis de cette récolte, car les expériences sont nombreuses et d'une certitude absolue qui montrent que c'est là une nourriture dangereuse pour l'hiver, capable d'anéantir les colonies qui doivent vivre de cet aliment trop riche en sels minéraux, laissant des résidus indigestibles dans l'intestin de l'abeille. Vous pouvez extraire ces rayons ou mieux les garder pour le printemps, car alors cette nourriture a perdu ce qui la rend si dangereuse, les abeilles pouvant sortir et décharger leur appareil digestif.

On ne peut pas donner une recette infaillible et égale pour toutes les ruches. Il en est qui ont encore du couvain en abondance, d'autres, au contraire, ont déjà cessé toute activité depuis plusieurs semaines. Chaque ruche doit être donc traitée pour elle-même. A ces colonies qui ont déjà mis fin à leur travail, dont la reine a déjà cessé la ponte, ne donnez que de petites rations de sirop pour ranimer la vie, ceci pendant deux ou trois semaines, avant de donner les grosses rations d'hivernage. Les prairies sont grillées, mais nos bestioles trouvent encore du pollen, dont une forte provision est nécessaire pour les premières naissances de février ou mars prochains.

Jaugez aussi les populations : il est inutile, coûteux de vouloir hiverner des colonies insuffisantes, incapables de résister aux rigueurs de l'hiver. Il vaut mieux, dans ce cas, réunir la faible à une plus forte. Ce ne sera pas facile, mais avec du sirop parfumé, et en prenant les précautions voulues, vous réussirez et aurez la satisfaction au printemps d'avoir une forte colonie au lieu de deux qui n'arriveront pas prêtes pour la récolte. D'ailleurs, les provisions de sucre nous poussent à cette « économie ». N'oubliez pas, en effet, que sur les 10 kilos accordés, vous devez en réserver 2 pour le printemps, nous sommes prévenus et, hélas, il y a toute probabilité qu'à ce moment les arrivages de sucre ne seront guère facilités. Il est bien évident aussi qu'il est de toute première importance de s'assurer, avant de nourrir, que la colonie possède une bonne reine, c'est si naturel que j'oubliais de le dire.

Si insuffisante que soit la provision de sucre accordée, soyons-en vivement reconnaissants, car ailleurs nos collègues sont infiniment moins bien lotis, dans certains pays, ils ne reçoivent rien, absolument rien.

Nous aurons le 14 septembre l'occasion de nous réunir, grâce à l'initiative de la section de Lausanne qui invite toute la « Romande » à se rencontrer pour quelques heures au Comptoir suisse. Voici déjà plusieurs années qu'une telle assemblée n'a pu se tenir, aussi nous espérons que très nombreux seront les apiculteurs et apicultrices qui profiteront du billet simple course, et des avantages offerts. Nous avons besoin de reprendre contact, nombreuses et fort diverses sont les questions qui nous préoccupent.

Nous sommes persuadés aussi, au Comité central, que l'augmentation de 50 ct. par membre pour la cotisation 1943 sera comprise et admise : toutes choses ont très fortement augmenté dans les dépenses de la caisse centrale, qu'il s'agisse du *Bulletin*, des frais d'imprimerie, des clichés, de toutes les fournitures, etc. Cette augmentation ne correspondant guère qu'à 100 grammes de miel, on l'admettra puisque sans cette nouvelle ressource notre journal et nos activités diverses se trouveraient très fortement réduits. Et ce n'est certes pas le moment de diminuer l'action de notre société.

Je vous souhaite bon succès dans votre mise en hivernage pour que vous puissiez attendre avec confiance le renouveau prochain et avec aussi l'impatience de revoir vos colonies s'élançant joyeuses sous les rayons du soleil de printemps.

St-Sulpice, 20 août.

Schumacher.

Bascules

Le Comité central a décidé de faire une commande de bascules pour ruches, ordinaires (c'est-à-dire non enregistreuses). Les membres qui en désirent sont priés de s'inscrire auprès de l'administrateur avant le 1er octobre. Nous pensons que le prix sera de fr. 100.— environ, sans garantie, et non contrôlées.

Les fabricants et négociants sont priés de faire des offres, avec conditions.

Schumacher.



Concentration du sirop de sucre

Les recettes pour la préparation du sirop destiné aux abeilles sont nombreuses. La proportion indiquée pour le sucre varie de 15 à 62 1/2 % ; cette dernière concentration, recommandée par Bertrand pour le nourrissage d'hiver, est très souvent employée chez nous. L'énorme différence existant entre les deux extrêmes montre qu'on est loin d'être au clair et encore moins près de s'entendre au sujet de cette importante question. Les novices, notamment, doivent avoir de la peine à prendre une décision. On comprend donc que ce sujet occupe une place considérable dans la littérature apicole, ce qui, d'ailleurs, ne simplifie pas le problème.

Dans le *Bee World* de juin 1942, Miss Bett étudie à nouveau la question à propos d'un article dont l'auteur se plaint, précisément, de la perplexité des débutants. Miss Bett établit une distinction justifiée entre la nourriture d'automne, qui doit assurer la subsistance de la colonie pendant tout l'hiver, et le nourrissage du printemps, qui doit, en simulant une récolte, exciter la reine à pondre. Ce dernier peut être clair, très clair même, de simple eau sucrée, surtout s'il doit diminuer le travail et les risques des

pourvoyeuses d'eau. Miss Bett doute, d'ailleurs, que le nourrissage spéculatif du printemps soit de quelque utilité pour l'apiculteur ; elle va jusqu'à écrire que la distribution actuelle du sucre en deux fois, imposée par les circonstances, lui paraît être un encouragement à l'apiculture irrationnelle. Seules les colonies à court de vivre doivent être nourries au printemps.

Le sirop distribué en automne doit être dense, mais jusqu'à quel point ? Les abeilles doivent l'invertir et le débarrasser de l'eau qu'il contient en trop. Il semblerait donc que plus il est épais, mieux cela vaut. Cependant, une solution à 67 % de sucre (3 kg. de sucre pour 1 l. d'eau) est saturée à la température ordinaire. Si donc on veut éviter la cristallisation du sucre (qui se produit assez souvent, surtout avec le sirop cuit), la concentration ne doit pas dépasser 60 à 65 %. D'autre part, les abeilles invertissent plus facilement un sirop clair qu'un liquide très dense et c'est surtout l'élimination du dernier quart de l'eau supplémentaire qui leur donne de la peine. Il est donc douteux qu'un sirop très dense soit avantageux. De plus, des expériences ont montré qu'une solution de 50 à 56 % suivant la température est celle permettant aux abeilles d'emmagasiner en une heure la plus grande quantité de sucre (non pas de sirop). 1 kg. de sucre pour 1 l. d'eau semble donc une proportion raisonnable.

Nous rappelons que les *échos* sont des échos et non des conseils. Ces derniers sont donnés judicieusement par M. Schumacher, avec la compétence que chacun lui reconnaît.

Coût de la production de la cire

J. Deyell cite dans les *Gleanings* les recherches de D.-J. Davis, du collège d'agriculture de l'Iowa, concernant la production de la cire. En temps ordinaire, une colonie moyenne emploie un peu plus de 16 kg. de sucre pour produire 1 kg. de cire. Il n'y a donc jamais avantage à nourrir pour faire construire.

Mais c'est quelquefois nécessaire !

Précaution

Ph.-J. Baldensberger, le père Baldens, raconte dans son journal comment il a perdu une colonie l'hiver dernier. Les rayons des bords de la ruche étaient bien garnis de miel, mais l'un tout au moins de ceux du centre était vide. Pendant l'hiver, le groupe des abeilles s'est scindé ; une partie, avec la reine, se dirigea d'un côté, l'autre, sans reine, de l'autre côté. Au printemps, ces dernières étaient mortes. Le même accident peut se produire lorsqu'on applique le remède de Frow par le trou de vol ; c'est pour éviter ce danger qu'on emploie deux palettes. Il est d'ailleurs bon d'enlever, avant de nourrir, tous les rayons non occupés par les abeilles.

J. Magnenat.

Contre l'essaimage

(Suite et fin)

La radiesthésie m'est dans ce domaine d'un très grand secours, chaque fois qu'une colonie élabore des cellules royales, le pendule me l'indique immédiatement, je puis ainsi de suite y parer, soit par exemple, outre les moyens indiqués, en déplaçant la dite ruche, après avoir détruit les cellules, contre une plus faible, en enlevant un cadre de couvain qui est donné à une ruche un peu retardée et remplacé par un rayon bâti vide, en gardant quelques jours la reine en cage, etc, etc. Une ruche qui fait le soleil d'artifice, n'essaime plus au cours de la saison.

Si, malgré tout il arrive un essaim, la méthode Berger vient à notre aide pour obtenir de la ruche essaimeuse, une récolte assez semblable à celle des meilleures colonies. Je l'appelle ainsi, parce que Berger a indiqué la marche à suivre dans le Bulletin, il y a près d'une vingtaine d'années.

Mettre l'essaim primaire dans une hausse, profiter de l'occasion pour faire bâtir les rayons de hausse, en 3 ou 4 jours ils sont construits. Mettre la hausse sur un plateau Rithner, lequel est excessivement pratique, ou sur un plateau de fortune quelconque et la placer à côté de la souche, les deux trous de vol le plus près possible. Recouvrir la hausse d'un nourrisseur et d'un toit de fortune, une simple tôle fait très bien l'affaire. Enlever à la souche les alvéoles royaux, à défaut d'une jeune reine fécondée à lui donner, n'en laisser qu'un.

Nourrir l'essaim pendant les deux ou trois premiers jours, il ne restera pas trace de sirop plus tard, et laisser le tout tranquille jusqu'au jour où la jeune reine de la souche a commencé sa ponte.

Dès que celle-ci a été constatée, on peut alors réunir à la souche la hausse contenant l'essaim comme suit :

Vers le soir, enlever la reine de l'essaim dans la hausse, à la rigueur on peut s'en dispenser, mais je préfère le faire, placer sur le corps de ruche de la souche un journal qui le recouvre entièrement, percer le papier de quelques trous avec une épingle, sur le journal placer la hausse, celle-ci sera recouverte momentanément, seulement par le coussin en ayant soin de laisser à l'arrière un espace d'un demi mm. pour une légère aération. La planche chasse-abeille va également bien pour cette opération, en prenant garde de ne pas la mettre à l'envers. Il ne faut pas recouvrir la hausse avec des planchettes, la toile cirée ou le linoléum, les abeilles risqueraient d'être asphyxiées par le manque d'air.

Le papier mis entre deux donne la même odeur, ou plus

exactement les mêmes radiations aux deux colonies, le papier est rongé puis sorti en fines granules.

Les deux peuples se mélangent tout doucement dans la tranquillité de la nuit. Pas de combat, point d'abeilles tuées. L'armée des butineuses de l'essaim renforce la colonie. Le couvain pondu dans la hausse éclos, celle-ci devient le centre d'activité de toute la population redevenue normale.

Avec le plateau Rithner, on peut placer la hausse directement sur le corps de ruche de la souche et la recouvrir avec le toit de celle-ci, au lieu de la mettre à côté, c'est un peu plus pratique, mais par contre une fois le plateau enlevé et les colonies réunies, un paquet d'abeilles vient les jours suivants stationner des heures durant contre l'emboîtement du toit, à la place où il y avait auparavant le trou de vol de la hausse. Ce cas ne se produit pas avec la hausse mise à côté.

La ruchette avec le trou de vol au-dessus du nourrisseur

J'ai lu avec attention l'article de M. Kilchenmann, traduit par M. Fankhauser, traitant de cette question, lequel a paru dans le *Bulletin* N° 5 de 1942, page 154 et suivantes.

J'avoue que son contenu m'a surpris, même confondu. En effet, on tente un petit essai d'élevage en arrière-saison, avec un matériel ad hoc mais modifié dans une de ses parties essentielles, on se fiche totalement des mœurs des abeilles et... néanmoins l'opération réussit. Cela frise l'invraisemblance, tout en étant authentique, tant les abeilles savent s'accommoder des frasques que l'apiculteur leur fait parfois subir.

Ce qui, par contre, me paraît inconcevable, c'est qu'on veuille sur des preuves sujettes à caution ériger un système, conseiller avec insistance, chercher à circonvenir ; en bref, mettre à l'index telle ou telle directive de nos maîtres que l'on croyait pourtant consacrée.

Il est bon de rappeler que c'est au premier printemps et en automne, où les fleurs sont nulles, et entre les miellées, où il y a disette nectarifère, que les abeilles deviennent particulièrement fureteuses. Qu'une intervention intempestive survienne sans que l'apiculteur prenne les précautions nécessaires, le pillage se dessine et s'organise promptement. Les ruchettes et les colonies désorganisées en feront fatalement les premières les frais. Si, au contraire, le rucher n'est pas dérangé imprudemment, durant ces époques critiques, il restera calme de la ruchée miniature à la plus opulente. Le nourrissage et l'extraction du miel apportent aussi à l'exploitation une effervescence poussant les abeilles à la rapine. Ce n'est donc pas sans raison que notre honorable rédacteur recommande inlassablement de n'ouvrir ses ruches que le matin

de bonne heure ou à la nuit tombante, de les bien refermer chaque fois, de nourrir le soir et si possible toutes ensemble, de ne rien laisser à l'abandon dehors (rayon, sirop, etc.) et de mettre le miel récolté ainsi que le matériel supplémentaire en local fermant bien. Charles Dadant a défini le pillage sous cette forme lapidaire : *il est la rançon de l'inexpérience ou de la négligence de l'apiculteur*. Souvenons-nous-en.

Mais à côté du pillage d'ordre spécifiquement guerrier il y en a un autre d'un genre tout différent : c'est le pillage clandestin, consenti et toléré. Il est le lot des boîtes de fécondation et le cauchemar de l'éleveur-amateur. Presque toujours il est provoqué par les abeilles qui peuplent les ruchettes, lesquelles retournent à leur ancien domicile si elles ont été prélevées au rucher même. En se servant d'abeilles d'essaim, le mal est pallié dans une grande mesure, à la condition expresse de ne pas avoir à renforcer ultérieurement en insectes les nuclei artificiels. D'autre part, ces petites familles sont souvent dans des conditions d'existence anormale : faibles, sans couvain, avec reine vierge, orphelines parfois ou avec cellules royales en incubation ; d'où apathie des gardiennes au trou de vol et partant facilité aux intruses à accomplir leur méfait. C'est pourquoi le professionnel a un rucher d'élevage où il transporte ses ruchettes sitôt formées. Là, elles se trouveront dans un milieu favorable à leur mission, ne seront pas sujettes à se dépeupler à cause de la distance et à l'écart des grosses populations qui les épient sans cesse.

L'amateur peut déjà s'éviter bien des insuccès en installant tout son petit monde à un rucher-annexe, en ne faisant des visites qu'à bon escient et surtout en fin de journée. On peut aussi confier ses ruchettes à un collègue obligeant du voisinage ; l'essentiel est de les éloigner suffisamment (1 1/2 à 2 km. au moins).

Il me reste maintenant à m'élever avec force contre l'affirmation tendancieuse de M. Kilchenmann. Son idée de suggérer une modification dans l'emplacement du trou de vol de la ruchette qui serait porté au haut de celle-ci et par-dessus le nourrisseur est une absurdité que personne, j'espère, n'aura prise au sérieux.

Elle procède, tout d'abord, je le répète, d'une étude par trop sommaire et limitée ; ensuite, elle est en opposition manifeste avec ce que nous apprend l'abeille en observant l'aménagement de sa demeure.

Je n'apprendrai rien de nouveau en affirmant que l'intérieur d'une ruche est un modèle d'ordre où, c'est le cas de dire, chaque chose est à sa place. Or, en l'occurrence, *les provisions y sont toujours placées le plus loin possible du trou de vol*, qu'il s'agisse d'une ruche à rayons fixes ou à cadres mobiles et qu'elle soit à bâtisse chaude, froide ou oblique. Même ceux qui ont usé, naguère, d'une entrée supplémentaire à la hausse auront pu vérifier cette

particularité. Le pourquoi est aisé à comprendre : l'abeille veut ses vivres à l'abri des voleurs, car l'ennemi de l'abeille c'est l'abeille. Ce qu'elle a de plus précieux, son miel, est là plus facile à défendre. Un banquier place-t-il son coffre-fort près de la porte d'entrée de son établissement et sa « chambre forte » est-elle contiguë à la rue de tout le monde ? Les lignes de Camille-Pierre Dadant, contenues dans la *Révue internationale d'apiculture* de 1900, page 136, sont, à cet égard, des plus convaincantes.

Voilà pourquoi je suis opposé à l'idée de M. Kilchenmann. En la réalisant, je suis convaincu qu'il y a à courir plus de déboires que de succès, car placer de la nourriture immédiatement au-dessus du trou de vol c'est introduire le loup dans la bergerie, c'est-à-dire offrir ses ruchettes en pâture aux pillardes. J'ai eu en son temps trop d'aventures avec la ruchette de Swarthmore qui se nourrissait par le trou de vol à l'aide d'une pipette et dont le fond paraffiné s'inclinait le cas échéant d'avant vers l'arrière pour recevoir le sirop. Signaler le mal pour l'éviter, tel est le but et l'espoir de ces lignes.

Du 13 août 1942.

A. Porchet.

Contrôle du miel

Nous rappelons aux apiculteurs qui désirent faire contrôler leur récolte qu'ils doivent s'adresser aux présidents de leur section qui sont compétents pour leur donner tous renseignements utiles.

Nous ne savons que faire d'échantillons qui nous sont expédiés par des apiculteurs, souvent pas seulement membres des sections, qui croient utile de nous adresser du miel en nous demandant le contrôle.

Nous manquons même du temps utile pour leur répondre. Ceux qui désirent se renseigner directement peuvent nous demander le règlement du contrôle que nous leur adresserons gratuitement. Nous les prions de le lire attentivement et de s'y conformer strictement.

Corcelles (Ntel), le 23 août 1942.

Le chef du contrôle : *Charles Thiébaud.*

Pèse-ruche

L'intérêt est grand pour chaque apiculteur professionnel ou amateur de pouvoir suivre les variations de poids de ses ruches. Malheureusement, les balances pour ruches sont très coûteuses et il en faut une pour chaque ruche. Voici un petit dispositif très simple et que chacun pourra fabriquer soi-même et à peu de frais.

La ruche est posée derrière sur des cales et devant sur des

couteaux de balancés A et B. La plaque B, en fer d'environ 40×40 mm., est munie à la lime d'une encoche E à 45° . La contreplaque A est faite avec un vieux morceau de fer à T dont la barre verticale est limée à environ 5 mm. de hauteur et en forme de coin à 60° . Ce couteau et l'encoche dans laquelle il reposera seront lissés très proprement et polis. On peut aussi, et c'est préférable, faire exécuter ces pièces en acier trempé par un mécanicien. La plaque B sera fixée au bâti et la contreplaque A au moyen de sa partie rabattue R vissée contre le montant de la ruche. Le tout sera abondamment noyé de graisse consistante pour éviter l'oxydation. Derrière la ruche, on fixe une petite console en fer qu'on trouvera sans doute à la foire aux puces. On peut aussi fixer sous la ruche une barre de bois ou de fer. A l'extrémité de la console ou de la barre, à la distance voulue, est fixée une boucle d'accrochage G. Un poteau P en bois ou en fer est planté à la distance voulue. Il est muni en haut d'un levier articulé L portant un trou d'accrochage. Entre ce trou et la boucle G, on accroche un peson (balance de chiffonnier) de 25 kg.

Pour faire la pesée, il suffit d'appuyer sur le bout du levier jusqu'à ce que la ruche se soulève de quelques millimètres au-dessus des cales arrière et oscille librement. Une petite crémaillère C maintient le levier dans la position voulue et permet de le lâcher. Elle n'est pas indispensable. Naturellement que la lecture sur le peson ne correspond pas au poids de la ruche à cause de la différence des bras de levier. Le poids de la ruche agit en son centre de gravité, soit dans l'axe de la ruche. En disposant les choses comme coté sur le dessin, soit levier de la ruche 262 mm. et levier du peseur 787 mm., on obtient un rapport d'un tiers, c'est-à-dire que les poids lus sur le peson devront être multipliés par trois. On peut éviter chaque fois cette correction en collant sur le peson une échelle en carton allant de 0 à 75 kg.

Il est évident que ce dispositif ne peut pas prétendre à autant de précision qu'une bascule, le peson n'étant pas un instrument de précision et sa course étant relativement courte. On obtiendrait plus d'exactitude en remplaçant le peson par une petite balance romaine ou en faisant porter le bout de la console sur le plateau d'une balance de ménage. On pourrait aussi munir le levier L d'un plateau à poids en tenant compte, bien entendu, de ce deuxième rapport de levier. Le dynamomètre figuré sur la gauche du dessin a été fait au moyen d'un vieux ressort de réveil, d'un vieux cadran de radio et d'une petite poulie « Meccano ». Il donne naturellement des lectures plus exactes que le simple peson.

Naturellement que chaque ruche doit être munie du dispositif complet, mais un seul peson sert pour toutes les ruches. Il ne doit pas rester accroché en permanence, car il souffrirait de la pluie et de l'humidité.

Le peson de 25 kg. coûte 2 francs et avec les autres dépenses on arrive au grand maximum à un prix de revient de 5 à 8 francs.

H. Lacroix, ingénieur, Genève.

Pesées des ruches sur balances en juillet 1942

STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dimin. gr.	Augm. nette gr.	Dimin. nette gr.	Date	Journée la plus forte gr.
Boncourt	373	10 300	5 950	4 350	—	1	2 300
Chambésy	389	—	—	—	—	—	—
Pinchat (Genève)	389	—	—	—	—	—	—
Delémont	415	13 600	7 500	6 100	—	1	4 000
Fiez	520	1 700	1 500	0 200	—	2	0 700
Bex 1	430	12 350	1 850	10 500	—	7	2 000
Bex 2	430	29 200	3 400	25 800	—	5	2 350
Neuchâtel	438	11 700	4 800	6 900	—	1	2 000
Vendlincourt	450	10 000	7 900	2 100	—	2	2 200
Chili (Monthey)	450	24 400	6 150	18 250	—	1	3 050
Vuarrenge (Vaud)	453	2 100	3 750	—	1 650	25	0 350
Marnand	481	—	—	—	—	—	—
Autavaux	483	1 450	1 500	—	0 050	2	0 750
Villarepos (Avenches)	496	3 350	3 500	—	0 150	1	1 700
Berlincourt	505	15 500	4 400	11 100	—	1	2 500
Chœx (Valais)	620	23 500	2 200	21 300	—	4	2 400
Matran	643	1 650	2 000	—	0 350	2	0 700
Rue (Fbg)	650	5 950	2 950	3 000	—	2	2 750
Valangin	653	—	—	7 650	—	1	2 250
Corcelles (Berne)	656	—	—	—	—	—	—
Carrouge (Vaud)	728	8 050	2 700	5 350	—	2	2 600
Dombresson	743	12 300	3 300	9 000	—	—	—
Tavannes	760	11 425	4 325	7 100	—	1	3 150
Coffrane	805	18 800	6 900	11 900	—	5	3 000
Le Locle	925	6 950	2 000	4 950	—	3	1 500
Château d'Oex	968	5 050	4 150	0 900	—	1	0 900
La Valsainte (Fbg)	1017	5 400	2 000	3 400	—	1	1 000
Crêt du Locle	1030	12 450	5 150	7 300	—	2	4 600
Chaumont	1090	3 700	2 200	1 500	—	2	1 400
L'Etivaz	1144	14 100	7 200	6 900	—	5	2 450
Ste-Croix	1089	10 250	4 500	5 750	—	5	2 500
Corcelles	—	13 570	3 160	10 410	—	1	3 250

Quelques méthodes modernes en apiculture

A la suite de notre joute avec M. Nini, de nombreux lecteurs nous ont écrit pour nous demander des détails sur les méthodes dont nous avons parlé. Dans l'impossibilité de répondre à chacun, nous répondons ici collectivement.

Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement la Rédaction du *Bulletin* qui nous a si aimablement accueillis dans ses colonnes.

Méthode des deux reines dans une ruche.

Avant de donner une description des manipulations proprement dites, il est nécessaire, pour la compréhension de cet article, d'en donner une du matériel employé.

La ruche que nous utilisons se compose de deux corps de ruche, chacun de dix cadres de dimensions D.-B. Ces corps de ruche ont la particularité suivante : hauteur mise à part, ils sont semblables à une hausse, c'est-à-dire que le bas des cadres doit être à fleur du bas du corps de ruche. L'espace nécessaire à la circulation des abeilles, au bas du corps de ruche, est pris sur le plateau qui, dans ce but, est entouré d'un rebord sur trois côtés. Les corps de ruche sont ainsi parfaitement interchangeables et s'emboîtent les uns sur les autres. Les parois de notre ruche se composent de deux planches de 1 cm. $\frac{1}{2}$, séparées par un isolant d'une épaisseur de 2 cm. Ceci est extrêmement important, car, comme nous le verrons plus loin, nous aurons souvent un nid à couvain énorme (deux à trois corps de ruche et une ou deux hausses). Or, si l'on n'a pas des parois isolées, une brusque chute de température risque de faire périr le couvain. Cette isolation, en supprimant les grands écarts de température entre le jour et la nuit, stimule considérablement la ponte de la reine, ce qui est indispensable dans ces méthodes.

Plateau séparateur.

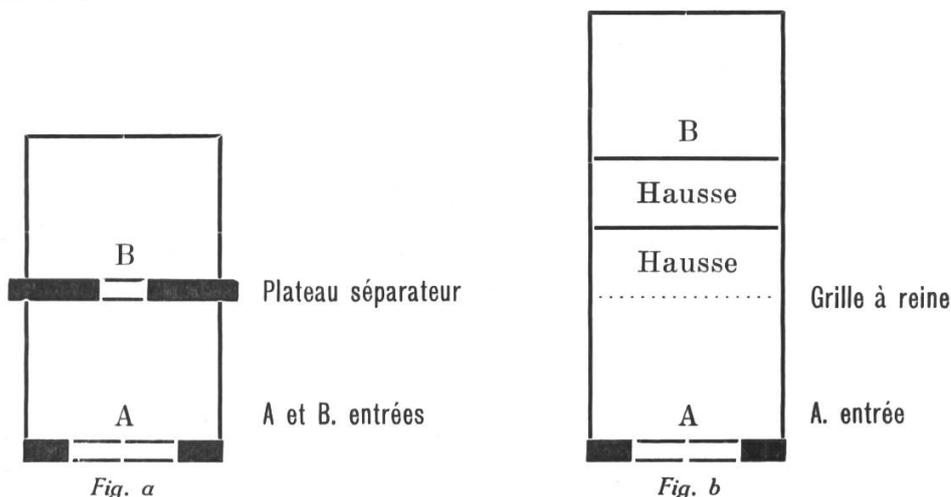
Un plateau séparateur est un plateau qui se place entre deux corps de ruche et qui, tout en permettant la circulation de l'air entre les deux nids à couvain, empêche les abeilles de passer de l'un à l'autre. Il doit pouvoir, en outre, donner une entrée séparée au corps de ruche supérieur. Celui que nous utilisons est construit de la façon suivante : il est percé de deux ouvertures dans lesquelles coulissent des grilles suffisamment fines pour empêcher le passage de toute abeille. En outre, un de ses rebords est évidé, ce qui donne une entrée séparée.

Le but de cette méthode est d'obtenir le plus grand nombre de butineuses dans le moins de temps possible. Cette méthode sera donc spécialement adaptée aux contrées dont la miellée est hâtive, mais elle donne aussi d'excellents résultats dans les autres régions.

Au printemps, sitôt que la colonie s'est développée au point de remplir la chambre à couvain, on procède comme suit : on place un deuxième corps de ruche B au-dessus du corps de ruche A et on y met deux cadres de couvain operculé, un cadre de provision, avec les abeilles qui y sont adhérentes, et une planche de partition. Ces cadres sont pris dans le corps de ruche (A) que l'on remplit avec des rayons vides. On intercale ensuite entre les deux corps de ruche un plateau séparateur, ce qui donne une entrée séparée au corps de ruche B. Au bout de très peu de temps, les

butineuses retourneront dans le corps de ruche A, laissant en B les jeunes abeilles et le couvain. Quarante-huit heures après avoir ajouté le deuxième corps de ruche, on donne à B une jeune reine qui a déjà commencé à pondre. Une cage n'est pas indispensable, mais peut être utilisée pour plus de sûreté, surtout si le temps est mauvais et que toutes les butineuses n'ont pu rejoindre le corps de ruche A.

Au fur et à mesure que la colonie supérieure se développe, ajouter des cadres. Il est important, au début, de n'ouvrir que très peu l'entrée de B, ceci pour ne pas créer un courant d'air entre les deux ouvertures ; l'entrée supérieure ne pourra être complètement ouverte que lorsque les deux colonies auront atteint leur plein développement. On laisse pondre les deux reines simultanément jusqu'à dix à quatorze jours avant la miellée. On réunit alors les deux colonies en remplaçant le plateau séparateur par une feuille de papier. La jeune reine tuera presque toujours l'ancienne.



Trois ou quatre jours après, glisser une grille à reine entre les deux corps de ruche. Laisser celui qui contient la reine (présence d'œufs) au bas de la ruche, l'autre étant placé au-dessus de deux hausses que l'on intercale entre les deux corps de ruche. Les deux hausses sont nécessaires, d'une part pour la récolte, d'autre part pour donner suffisamment d'espace à cette colonie deux fois plus forte que la normale.

(A suivre.)

Le miel aliment remède

La vertu médicinale du miel — comme sa grande valeur nutritive — est connue depuis la plus haute antiquité. Les propriétés antiseptiques du miel étaient appliquées bien avant notre ère pour conserver les corps, et les Babyloniens embaumaient leurs morts dans le miel.

Le miel est avant tout un excellent désinfectant de l'estomac et de l'intestin et un calmant inégalé de ces mêmes organes. Une demi-cuillerée à bouche, trois fois par jour, avant chaque repas, lorsque l'estomac est encore vide, constitue un excellent calmant, mais il gagne à être bien mâché et bien insalivé. Les douleurs stomacales seraient guéries par la consommation régulière d'un mélange de miel et de lait. Pour aider les digestions difficiles, fabriquez la limonade suivante : dans un verre d'eau, ajoutez quelques gouttes de citron, une cuillerée de miel et une pincée de bicarbonate de soude.

Le miel est un produit excellent pour les enfants et les nourrissons ; il leur épargne notamment « entérites » et « constipations ». Chez certains nourrissons, la constipation est produite par des putréfactions modérées de la caséine du lait humain. Deux cuillerées à café de miel par jour suffisent pour que tout devienne normal. Le miel serait donc doué de propriétés antiputrides et constituerait, par suite, un précieux laxatif. Il est bien facile, d'ailleurs, de remplacer de temps en temps dans les biberons le sucre ordinaire par du miel. On peut combattre la constipation de l'adulte en prenant fréquemment une tasse de lait chaud sucré au miel. Voici, d'ailleurs, deux recettes contre la constipation :

Première recette. — Avaler au saut du lit, pendant une quinzaine de jours, un verre d'eau froide sucrée préalablement avec une cuillerée à soupe de miel.

Deuxième recette. — Prendre un verre d'eau bien fraîche, y faire dissoudre une cuillerée de miel, et boire en se mettant au lit.

Les vertus laxatives de ces recettes ne sont point surprenantes puisqu'aux bienfaits de l'eau claire s'ajoute la valeur désinfectante du miel. Le miel est même conseillé en lavements contre la constipation : 150 gr. de miel dans un demi-litre d'eau désinfectent, adoucissent et débarrassent l'intestin.

La diarrhée elle-même paraît pouvoir être combattue efficacement par l'emploi du miel. On peut, en effet, lutter contre la diarrhée et même la dysenterie, en buvant de l'eau bien sucrée avec du miel et aromatisée de quelques gouttes d'alcool.

Le miel prévient tous ces maux et joue un rôle constant de désinfectant, lorsqu'il est absorbé assez souvent au cours d'un repas, comme aliment.

(A suivre.)

Petites questions

Quelle est, approximativement, la quantité de pollen recueillie, en un jour, par une forte colonie ?

— La quantité de pollen récoltée chaque jour varie, naturellement, suivant le temps et les régions. Mais, en supposant que le pollen soit abondant et le temps favorable, une colonie très popu-

leuse pourra, dit-on, en amasser jusqu'à trois livres dans une journée. Nous n'oserions affirmer qu'il en est ainsi fréquemment, car les conditions requises ne sont pas toujours réunies.

Quel est le meilleur temps pour renouveler la reine ?

— La meilleure époque est aussitôt après la miellée principale. Si on renouvelle la reine au printemps, on retarde de plusieurs jours la ponte et par suite le développement de la colonie, à moins d'opérer comme suit : laisser la vieille reine à la ruche. Introduire la nouvelle en cage et la retenir emprisonnée pendant deux ou trois jours, tandis que la vieille poursuit sa ponte. Enlever ensuite la reine à remplacer et découvrir le candi de la cage en n'en laissant qu'une petite partie pour que les abeilles délivrent la nouvelle reine deux ou trois heures après. La jeune reine ayant l'odeur de la ruche sera bien acceptée et il y aura ainsi bien peu d'interruption dans la ponte.

L'usage du zinc perforé gêne-t-il les abeilles au point de diminuer la récolte ?

— Le zinc perforé, qu'on emploie pour empêcher la reine d'aller pondre dans la hausse, est plutôt superflu. Il constitue une gêne pour les ouvrières, mais, étant donné ses nombreuses perforations, il serait exagéré de dire qu'il entrave notablement leur activité.

En peignant toutes les ruches en blanc ou de même couleur y a-t-il danger de voir des reines ou des butineuses se fourvoyer ?

— Il n'est pas douteux que les abeilles reconnaissent les couleurs et que celles-ci peuvent les aider à retrouver leur ruche. Mais c'est surtout l'ambiance de la ruche qui leur sert à repérer son emplacement. Grâce à cela, même dans un rucher dont toutes les ruches sont de même couleur, elles retrouvent leur *home* sans se tromper, surtout lorsque les ruches ne sont pas trop rapprochées l'une de l'autre.

Comment nettoyer des bidons à pétrole pour les faire servir à loger du miel ?

— On pourrait les passer à l'eau de chaux et à la potasse et ensuite les rincer à l'eau chaude. Mais on recommande comme meilleure la recette suivante : Mettre deux cuillerées à potage d'ammoniaque dans un litre d'eau chaude. Ce mélange peut suffire pour le nettoyage de cinq bidons. Rincer d'abord à l'eau bouillante le bidon ; verser ensuite dedans l'eau ammoniacquée et agiter en tous sens. Retirer la drogue et ensuite rincer de nouveau, à deux

reprises, à l'eau chaude. Il ne doit rester absolument aucune odeur de pétrole, sans quoi le récipient serait impropre à recevoir du miel.

Comment clarifier la cire ?

— On peut ajouter à l'eau une petite quantité d'acide sulfurique (2 %), mais nous ne le conseillons pas, à moins que la cire soit trop noire. Une revue étrangère donne le procédé suivant : l'aire fondre la cire dans de l'eau salée chauffée jusqu'à ébullition. En répétant l'opération deux ou trois fois, on obtient une cire parfaitement claire. Nous ne saurions garantir la recette, ne l'ayant pas expérimentée. Il n'en coûtera pas beaucoup de l'essayer.

Loque des abeilles (loque européenne)

<i>Canton</i>	<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Abeilles</i>		
			ruchers	colonies	malades
Fribourg	La Gruyère	Tour-de-Trême	1	3	1
		Maules	1	9	1
		Broc	1	12	1
		Charmey	1	19	3
		Bulle	1	20	1
		Vaulruz	1	7	2
	La Glâne	Villaraboud	1	6	2
		Total général	7	76	11

Loque des abeilles (loque américaine)

<i>Canton</i>	<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Abeilles</i>		
			ruchers	colonies	malades
Berne	Franches-Mont.	Goumois	1	8	8
		Chevenez	17	193	43
	Porrentruy	Courgenay	2	16	4
		Rocourt	1	10	2
Vaud	Pays-d'Enhaut	Château-d'Oex	1	20	1
		Total général	22	247	58

Le concert des abeilles

A M. l'abbé L. G.

Contre le mur, non loin de ma fenêtre, pousse une vigne vierge, assez touffue, dont les grappes, formées de grains minuscules, attirent les abeilles. Des abeilles en quantité, plus de cent à la fois, m'a-t-il paru, bien qu'il soit difficile de compter des abeilles butinant.

J'aime beaucoup les abeilles, et je déplore à l'ordinaire d'avoir peu d'occasions de les observer, n'étant pas, à l'instar d'un excellent curé de campagne qui me voue quelque indulgence, propriétaire de ruchers féconds. On a tout dit et tout écrit sur les « chastes buveuses de rosée », bien avant Victor Hugo, bien avant Mæter-

linck, puisque Virgile ne leur consacre rien de moins qu'un chant entier, le quatrième, de son chef-d'œuvre : les « Géorgiques ». Mais quel est le sujet sur lequel on n'a pas tout dit et tout écrit ? Et quel est celui qu'il faille, pour ce motif, abandonner ?

Le zèle de ces hyménoptères est, à lui seul, un motif d'admiration. Rien ne les distrait de leur quête laborieuse, et je puis, penché sur le rebord de pierre, les regarder de tout près sans les incommoder le moins du monde, sans qu'elles daignent m'accorder la plus fugitive attention. C'est là une excellente leçon de modestie pour l'homme, qui se croit le roi de la création, mais qui n'éveille pas la plus petite curiosité chez un insecte. Nous nous intéressons aux abeilles, mais nous ne les intéressons pas. Il est vrai qu'elles nous « donnent » le miel ; seulement, à la vérité, elles ne nous ne le donnent pas du tout ; nous le leur prenons, sans aucune permission, comme le constatait déjà, dans son fameux quatrain en réponse à Bathylle, le poète cité plus haut : *Sic vos, non vobis mellificatis apes*. Ainsi, abeilles, vous faites du miel, mais ce n'est pas pour vous. Indifférentes à notre avidité même, dont elles sont les victimes, elles continuent à besogner, depuis le fond de la nuit des temps et pour l'éternité.

Aucune d'entre elles ne vient à s'égarer en mon logis, malgré la fenêtre grande ouverte. Quand je reçois une visite, c'est celle d'une guêpe (je parle au propre, non au figuré, et sans allusion désobligeante pour personne). Les abeilles savent qu'il n'y a rien de bon à butiner parmi les livres, en quoi elles font preuve, peut-être, de plus de sagesse que nous. A la fois massives et légères, l'arrière-train un peu incurvé, elles œuvrent sans trêve ni repos, dès le petit matin.

Parfois la rumeur qu'elles font en travaillant est si forte qu'on croirait au bruit d'un moteur. Mais elle est infiniment plus harmonieuse. Et ce chant doux et régulier me procure, je ne sais pourquoi, une joie démesurée. Je suis heureux quand je l'entends. Je voudrais l'ouïr sans cesse. Si la comparaison ne manquait pas de respect pour les habitantes de l'Hymette, je citerais les vers de Baudelaire :

Et ce monde rendait une étrange musique,
Comme l'eau courante et le vent,
Ou le grain qu'un vanneur, d'un mouvement rythmique,
Agite et tourne dans son van.

Mais, hélas, ces vers ne s'appliquaient pas à des mouches à miel, tant s'en faut. Pourtant, l'analogie est frappante : c'est bien un bruit de cascade, de brise dans le feuillage et de grain remué, qu'elles font autour de moi. Je vous paraîtrai peut-être naïf : mais cela me donne « du cœur à l'ouvrage ».

(*Tribune de Genève* du 3 août 1942.)

Léon Savary.

Société romande d'apiculture

*Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central
du 5 août 1942, tenue à Lausanne.*

Séance ouverte à 10 heures sous la présidence de M. F. Schumacher, vice-président ; elle passe, à partir de 11 heures, sous celle de M. l'abbé Gapany, président.

Tous les membres sont présents.

Mayor fait part :

- 1) de la liste des collecteurs de miel du canton de Vaud ;
- 2) d'un petit stock de sucre résultant d'une maison de gros qui s'est scindée à Bussigny et dont profitera la section de Lausanne ;
- 3) d'une lettre de M. Lehmann, à Berne, trouvant vraiment dommage la baisse du prix du miel en Suisse romande par quelques apiculteurs peu soucieux de leurs intérêts et de ceux de la collectivité. Mayor est déjà intervenu par un article dans le *Bulletin*, à ce sujet.

Schumacher annonce 4974 membres à ce jour, puis il donne connaissance des lettres suivantes :

1) de la Verrerie de St-Prex, offrant fr. 100.— pour les moules pour bocaux en verre, propriété de la Romande. Accepté.

La Verrerie concédera une commission de 5 % sur les commandes éventuelles de bocaux en verre par la Romande.

2) de la Maison Broglé, demandant la liste des abonnés au *Bulletin* pour envoyer leur catalogue de 1943. La Maison continuera quand même à faire paraître les annonces dans le *Bulletin*. Adopté.

3) de la Maison Mico, offrant des boîtes avec couvercle, suivant un nouveau procédé de moulage sans jointures. Ces boîtes sont trop petites, n'ayant qu'un contenu de 100 à 150 grammes.

4) de M. Fankhauser, demandant sept bascules supplémentaires pour la section des Alpes. Le Comité ne peut ni gaspiller l'argent de la Romande ni faire les frais d'une telle quantité de bascules pour une seule section.

D'accord d'acheter deux bascules ordinaires, pour remettre aux Alpes, une pour la région de Montreux et l'autre pour celle de la montagne.

Le Comité de la Romande est en fait dans le progrès : nous sommes les seuls à posséder des stations d'observations et des bascules automatiques, toutefois il s'agit de faire encore des expériences et des essais avec ces nouvelles bascules, avant de les vulgariser.

5) de la section des Alpes, se plaignant de M. Péclard, lequel cherche à former une nouvelle section à Bex et environs, sous le nom de section du Chamossaire.

A adressé une circulaire à des sociétaires, en mentionnant Société romande d'apiculture, section du Chamossaire.

Ni les statuts, ni l'assemblée des délégués, rien ne s'oppose à la formation d'une nouvelle section, si celle-ci est viable et ses statuts conformes à ceux de la Romande.

Toutefois, M. Péclard a anticipé à la formation de la dite section, il a eu grand tort d'envoyer une circulaire sous le couvert de la Romande. Il lui en sera fait la remarque par une lettre du Comité.

6) de la section du Gros de Vaud, demandant une subvention pour le film de Zurich projeté à une assemblée. Adopté : la Romande paie la location du film.

7) de la Fédération jurassienne, demandant :

a) de se faire représenter à leur assemblée d'été. Délégué M. Farron.

b) une indemnité de conférencier pour M. Lehmann, de Berne, qui a donné dernièrement une causerie à la Fédération.

Le Comité de la Romande ne connaît pas les Fédérations, mais les sections. Il sera accordé à Erguel-Prévôté l'indemnité habituelle de conférencier.

c) remercie pour la participation aux frais d'envoi de la circulaire pour la formation d'une Caisse d'entr'aide contre le noséma. Montant des frais : fr. 57.15. Accordé le 50 %.

Le président informe que la Fribourgeoise groupait tous les apiculteurs du canton, sauf ceux de langue allemande. Chaque groupe est devenu une section, une par district. Elles ont pris un grand développement.

En principe, le Comité n'a rien à objecter à la formation de nouvelles sections, si celles-ci sont viables, leurs statuts soumis à l'approbation du Comité central, leurs effectifs basés sur les cotisations payées et la liste des membres du Comité annoncé au Central.

M. Grandchamp, invité par le Comité, donne quelques indications de mise au point pour la réunion de la Romande au Comptoir.

Thiébaud annonce :

a) que la circulaire à adresser aux sections pour l'augmentation éventuelle de l'abonnement au *Bulletin* sera envoyée très prochainement.

b) donne lecture d'une lettre de M. Scherff, ancien président de la Côte neuchâteloise, adressée directement au Dr Morgenthaler. En réponse, celui-ci fait part qu'il est demandé à l'Office fédéral de l'économie de guerre d'instaurer des coupons de miel spéciaux, ce qui supprimerait l'échange de coupons de sucre contre du miel, mais auparavant il faut connaître les stocks de miel existant en Suisse.

c) demande l'autorisation de faire des démarches pour vendre les sections de miel et capots à un prix supérieur à celui du miel extrait, sans cartes, comme spécialité. D'accord.

d) L'échelle de pointage du règlement du concours d'élevage de reines ne répond plus aux besoins actuels, elle doit être modifiée.

Adopté. Thiébaud s'entendra avec Rey-Bellet et fera des propositions pour une prochaine séance.

J. Walther donne connaissance des pesées des balances et de la répartition de celles-ci.

Diverses questions d'assurance retiennent longuement l'attention du Comité. Pour l'une d'entre elles, particulièrement intéressante, Magnenat est autorisé, à titre exceptionnel, à demander à la Winterthour d'augmenter si possible l'indemnité que celle-ci doit payer.

Séance levée à 16 h. 30.

Le secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 7 septembre, à 20 h. 30 précises, au local, Rue de Cornavin 4. *Sujet* : Miel et miellat.

Attention : la réunion a été avancée de huit jours pour cause de coïncidence avec la journée de la Romande au Comptoir, le 14 septembre.

Côte Neuchâteloise

Le dimanche 6 septembre, à 14 h. 30, réunion pratique chez notre collègue M. Bindith, Les Métairies, sur Boudry.

Visite du rucher. Echange d'impressions et d'expériences. Les meilleures

méthodes de prélèvement du miel. Les instruments à désoperculer. Prix de l'abonnement du *Bulletin*. Communication du Comité.

Invitez à cette assemblée les apiculteurs de votre connaissance qui se tiennent encore en dehors des sociétés d'apiculture.

Société d'apiculture de Moudon et environs

Le 19 juillet dernier, la Société d'apiculture de Moudon s'accordait une course en Gruyère qui eut une parfaite réussite.

Départ de Moudon à 7 heures, arrivée à Bulle à 9 h. 30. Là nous attendait notre dévoué président central romand, M. Gapany, qui nous pilota durant cette belle journée.

Ensuite, départ en autocars pour Gruyère où il y eut visite du château. A Charmey, diner à l'Hôtel du Sapin ; après, partie administrative qui fut trouvée un peu longue et nous priva d'une partie familière prévue à Vuippens.

Les autocars nous conduisirent au couvent de la Valsainte que l'élément masculin seul peut visiter. Nous laissons à chacun les impressions de cette visite. Le rucher de cet établissement, que nous avons visité, est tenu en main de maître. On goûta aussi la liqueur fine, la Grande Chartreuse, dont les Pères sont dépositaires.

Après cette visite, le retour par Corbières pour Vuippens, un petit arrêt pour visite du rucher de M. Gapany qui nous montre l'élevage des reines, visite qui fut courte, car nous disposions de très peu de temps et la pluie commençait à tomber. Là, nous prenons congé de M. Gapany.

Retour par Bulle à 18 h. 06 pour Palézieux-Moudon. Chacun gardera un précieux souvenir de cette belle journée en société et nous remercions encore très chaleureusement notre très dévoué président central romand, M. Gapany.

Le secrétaire : *J.-L. B.*

Société d'apiculture Pied du Chasseral

Les membres du « Pied du Chasseral » ont fait dimanche à La Neuveville une visite de ruchers très intéressante et instructive. Les quelques gouttes de pluie qui, à 14 heures, jetèrent le désarroi dans les projets de quelques promeneurs, furent accueillies avec satisfaction par les apiculteurs qui purent prévoir le calme dans les populations qu'ils se proposaient de visiter. M. Voumard, notre dévoué secrétaire, a fait quelques expériences dans son « rucher de peuplement » et, conformément aux principes qui sont à la base de notre association, il veut en faire part à ses collègues. Allons-y. Celui-ci avec un cigare, celui-là avec une pipe « au fourneau bien garni », d'autres avec leur calme habituel, se trouvent devant les ruches que leur propriétaire découvre pour faire voir les adaptations réalisées et les beaux résultats obtenus pour le renforcement de ruches destinées à faire une belle récolte. Et chacun sait que 1942 fut une bonne année apicole pour notre région.

C'est ensuite le beau pavillon de M. Schertenleib qui attire les cultivateurs d'abeilles. Ici encore le propriétaire fait part de ses expériences et de... ses inquiétudes ; car en apiculture aussi, cela ne va pas toujours « comme sur des roulettes ». Pour dissiper ces inquiétudes, les hausses d'une ruche sont enlevées, enfumées pour éloigner les travailleuses qui ne devraient plus s'y trouver. Le chasse-abeilles est en bon état, pourquoi tant de butineuses ? Une visite minutieuse fait découvrir la reine dans l'une des hausses, ce qui explique la présence de tant d'abeilles ; elles n'ont pas voulu abandonner leur majesté. Conclusion : avant de placer le chasse-abeilles, assurons-nous que la reine n'est pas dans la hausse.

Après un court arrêt à la cave pour déguster le verre de l'amitié, on se rend au Faucon pour la partie administrative. D'intéressantes communications sont faites au sujet de la vente du miel qu'on espère voir facilitée dès le mois

de septembre par l'introduction d'un coupon spécial dans la carte d'alimentation, et au sujet de l'achat de sucre pour le nourrissage d'automne qui va commencer pour assurer un bon hivernage et préparer l'année 1943.

De nouveaux apiculteurs sont reçus membres du « Pied du Chasseral ». Ils ont compris que l'intérêt qu'ils ont pour cette partie de notre économie nationale pouvait être intensifiée par l'esprit de solidarité et l'instruction mutuelle qu'ils trouvent dans notre association. Bravo ! et à une autre fois.

Assemblée générale de la Fédération des Sociétés d'apiculture du Jura bernois, à Moutier

Le dimanche 2 août, par un temps lourd et couvert, sur le coup de 9 heures, les trains déversent en gare de Moutier une foule d'apiculteurs. En se serrant la main, on parle de la récolte 42. Elle n'a pas été ce qu'on croyait et beaucoup se plaignent de la surprise lors de l'extraction, le miel ne veut pas sortir, les rayons se brisent, c'est la désolation. Pour une fois qu'il y a un peu de miel, on ne peut pas le sortir.

La séance a lieu à l'Hôtel de la Gare. La grande salle de cet établissement est comble en peu de temps. A 9 h. 30, M. Wiesmann, président de la Fédération jurassienne, ouvre la séance qui ne compte pas moins de 150 personnes.

Le président est parti du bon pied et on a tout de suite l'impression que ça va barder. Après les souhaits de bienvenue, il souligne la présence parmi nous de M. Lehmann, secrétaire de la Société d'apiculture de la Suisse allemande, à Berne, de M. Born, avocat, représentant de la Municipalité de Moutier. Il donne lecture de lettres d'excuses de la part de MM. Morgenthaler, Gapany, Farron et Winkler, tous regrettent de ne pas être parmi nous et nous envoient leurs bons vœux pour cette belle journée.

Après la lecture du protocole, M. Wiesmann présente son rapport de gestion. Le travail du Comité s'est borné à des questions administratives et à la liquidation d'indemnités pour ruches malades.

M. E. Meyrat, d'Orvin, caissier de l'assurance loque, rapporte sur la marche de la caisse pendant les quatre dernières années. Il a été versé fr. 2250.— comme indemnités pour ruches détruites. L'actif de la caisse se monte à fr. 5448.—. Les présents comptes sont acceptés avec remerciements pour la bonne tenue de la caisse.

On passe ensuite à la discussion du projet des statuts et du règlement de la caisse d'entraide de la F. S. A. J. pour la lutte contre le noséma. Disons tout d'abord que la Commission d'étude nous présente des statuts et un règlement qui seront mis en vigueur à titre d'essai. Si cette caisse rend les services que nous nous plaisons à espérer, elle sera établie d'une manière définitive le plus vite possible. Au cas contraire, elle pourra être modifiée, voire même supprimée. Les articles sont lus, expliqués et adoptés par la majorité de l'assemblée. L'article 5 du projet de règlement donne seul sujet à discussion et enfin il est adopté après avoir subi l'amputation de sa deuxième partie qui ne donne droit à la subvention de la caisse qu'aux apiculteurs ayant perdu au moins le 25 % de leurs colonies. La mise en vigueur, à titre d'essai, de cette caisse d'entraide aura lieu à partir du 1er janvier 1943.

Aux divers et imprévus, la question du miel vient sur le tapis. Il est recommandé aux apiculteurs de maintenir ferme les prix fixés, car il est toujours malheureux de constater que quelques-uns d'entre eux se débarrassent en vitesse d'une récolte à des conditions qui portent préjudice à la masse des apiculteurs.

La parole est ensuite donnée à M. Lehmann, de Berne qui fait défiler sous nos yeux une série merveilleuse de clichés. Ils sont expliqués d'une manière claire et nette. Partie instructive par excellence qui laisse à tous les participants une récolte de connaissances apicoles utiles et indispensables à la bonne tenue d'un rucher.

Au banquet, M. Wiesmann se plaît à remercier les nombreux assistants à l'assemblée de ce jour. Il dit sa joie et sa fierté d'avoir présidé une si belle

séance et donne la parole à Me Born, représentant la Municipalité de Moutier, qui remercie les apiculteurs d'avoir choisi la ruche industrielle jurassienne comme lieu de leur assemblée et au nom de sa commune il offre le café aux participants et leur souhaite un heureux retour dans leurs foyers. L'assemblée remercie par des applaudissements.

Les organisateurs de cette belle journée avaient prévu la visite de la Verrière de Moutier. La fabrication du verre a vivement intéressé les visiteurs et à la chaleur des fours les « gosiers desséchés » se réjouirent à l'annonce de la visite des caves de M. Piaget, marchand de vins à Moutier. Et cette belle journée se termina par des chansons.

Belle journée, beau et bon travail pour la Fédération des apiculteurs jurassiens et encore une fois grand merci aux organisateurs.

Un participant.

Vous verrons-nous aussi à Lausanne?

Dès le 12 septembre, vous nous trouverez au Comptoir de Lausanne. Là, pendant la durée du Comptoir, nous exposerons dans notre stand d'apiculture (Halle 5).

INTÉRESSANTE PRÉSENTATION

*En plus de tous les articles apicoles, nous présenterons pour la première fois, le **nouveau chauffage de ruches**, malheureusement méconnu des apiculteurs jusqu'à ce jour, et qui est aujourd'hui chaleureusement accueilli. Les expériences faites ce printemps ont démontré que le chauffage fortifie la colonie et contribue à une plus grande production de miel.*

Nous espérons vivement avoir votre visite et pouvoir vous saluer à notre stand.

Avec nos cordiales salutations apicoles.

BON

Contre l'envoi de ce bon jusqu'au 10 septembre, au plus tard, vous recevrez gratis un bon donnant droit à une carte d'acheteur pour une entrée à prix réduit.

Nom et adresse :

SCHÖNI

MÄRSTETTEN (Thurg.)

ABEILLES

A vendre cause santé **100 ruches d'abeilles D.-T. et D.-B.**, avec coussins-nourrisseurs et hausses bâties. Belles colonies nourries pour l'hivernage. Une partie peut rester sur place à Apples et La Coudre.

Louis Henry-Bastian

apiculteur **Montricher (Vd)**

MIEL DU PAYS

J'achète toute quantité de miel garanti pur au prix officiel en échange de **tissus pour lingerie de corps et de lit**, pour la cuisine et la table, **trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs, tissus pour décoration, rideaux.**

Demandez sans engagement échantillons ou envoi à choix. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHSEL, Berthoud

Fondée en 1894

(Berne)